

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que cinq points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 27/10/2011 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Ils ont été déposés par Monsieur Philippe Soutmans, Conseiller Communal Ecolo.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. **Ordonnance de police RN 912** : L'ordonnance de police prise pour limiter le passage des plus de 7,5 tonnes sur la RN 912 dans la traversée de St Denis-Bovesse semble contestée tant par les transporteurs que par les services de police chargés de l'appliquer.
 - a. Toutes les vérifications légales ont-elles été prises tant pour cet arrêté que pour sa concrétisation sur le terrain ?
 - b. Le Collège de Police a-t-il marqué son accord tant pour cet arrêté que pour son application ?
2. **Cadre du personnel**
 - a. Où en est la reconduction du plan Win Win et pour quelles types de fonction et quelle durée ?
 - b. De nouvelles fonctions ont-elles été créées au sein des services communaux ? Pour quelles tâches et avec quelle procédure d'engagement ? Le collège peut-il remettre aux membres du conseil un organigramme des services ?
 - c. Le Collège a-t-il un plan de nomination pour le personnel en place ?
3. **Noyaux d'habitats** : Les ministres compétents, soutenus en cela par l'Union des Villes et communes, demandent d'identifier pour le 23 novembre les noyaux d'habitats. Où en est la procédure au sein de la commune de La Bruyère ?
4. **Projet BiodiBap** : Le Ministre du Développement durable a lancé un appel à projets qui vise à promouvoir des réalisations au sein des bâtiments publics afin d'y favoriser la biodiversité. Le Collège de La Bruyère et/ou les administrations conjointes (écoles

communales, CPAS) ont-ils répondu favorablement à cet appel (dont le financement par projet va de 2000 à 10 000 euros) qui sera clôturé ce 1^{er} novembre ?

5. **Holding communal** : Quel sera l'impact précis sur les finances de notre commune des situations de Dexia et du Holding communal ?

La Bruyère, le 24 octobre 2011

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE